



les anciens ne correspondaient plus non plus ». Toupret depuis plusieurs années a mis en avant différentes références d'enduit aux fonctions spécifiées par le rouge, le bleu et le vert. Un choc de présentation pris très au sérieux chez Brico dépôt. Car pour cette enseigne la peinture représente 5 % du chiffre d'affaires. Mais la volonté affichée est clairement d'augmenter les parts de marché. Et là, un gros travail sur les gammes a été opéré. « Nous avons voulu démocratiser le marché de la peinture couleur », explique Laurent Albert, Chef de produit peinture et décoration de chez Brico dépôt, et toucher le client sur une offre la plus simple qui soit.

Nous avons rebaussé le niveau de nos gammes sans tomber non plus dans la complexité technique. Par exemple, sur ce rayon couleur nous n'avons plus de premier prix sans marque. Car ce n'est plus à la hauteur des exigences de nos clients. C'est un choix que nous assumons. Nous proposons aussi une gamme unique de 48 couleurs avec un prix adapté au budget ». Le client de plus en plus exigeant recherche à la fois la qualité et aussi la simplicité des produits. Une méthode qui semble-t-il essaime même dans les commerces de proximité. « Nous ne proposons plus de produits sans marque ou en MDD. Vu que les clients recherchent de la qualité,

nous sommes obligés de dédier une place à chacune d'entre elles, avec une garantie de résultats. Et puis, nous misons sur le service, chaque client fait l'objet d'une attention particulière de la part de nos vendeurs, donc il faut adapter nos produits à la qualité notre service, c'est indissociable », ajoute Raphaël Forgione, PDG de chez Brico distribution.

Un mouvement que les fabricants présents en négoce, ou dans réseaux de distribution professionnelle observent avec attention. Car cette marche forcée vers la simplification des présentations et des produits devenait nécessaire. « Souvent quand je vais dans les grandes surfaces de distribution, je reconnais que j'ai beaucoup de mal à m'y retrouver alors que j'en produis moi-même de la peinture ! », relève Xavier Sebaux, PDG de Duralux, une marque exclusivement dédiée aux professionnels. Il arrive parfois que ce soit même illisible en raison d'une segmentation très marketing et sans doute trop spécifique. A l'inverse les réseaux professionnels de distribution jouent plus sur le besoin d'un diagnostic, et de fait sur la technicité d'un produit. Donc le fait de simplifier les présentations va dans le bon sens ». En effet la différence entre les réseaux pro et particulier réside dans le choix. Il y a bien plus de choix dans les GSB, mais la différenciation technique est bien en deçà de celle présente dans les rayons des négoce ou chez les grossistes. Outre ce côté pratique, le marché se préoccupe de plus en plus des aspects environnementaux et des impacts que ces produits chimiques peuvent provoquer sur la nature. La phase de sensibilisation se poursuit, les industriels semblent jouer le jeu.

Des labels et des collectes pour protéger l'environnement

Il y a deux ans, en avril dernier, que l'EcoDDS, l'éco-organisme en charge des déchets diffus spécifiques, destiné aux ménages a été créé. Cet organisme a la charge de récolter des peintures, mais son champ d'action s'étend à





d'autres produits chimiques comme des colles, des déboucheurs de canalisations, du chlore, des filtres à huile... Cette année encore dès le mois d'avril et jusqu'au mois d'octobre, une grande campagne de collecte de déchets chimiques à travers 41 villes françaises, ce qui ne représente pas loin de 40 millions de consommateurs, est reconduite. « Il s'agit de la deuxième opération que nous menons comme celle-ci. La première avait eu lieu en juin 2014. Nous comptons à peu près récupérer une tonne par jour et par magasin en moyenne, sur les heures d'ouverture de 9 h à 17 h », explique Pierre Charle-

magne, le directeur d'EcoDDS. *En une journée cela équivaut à ce qu'une déchetterie collecte en un mois*. Il y a également un message pédagogique qui accompagne cette opération, en vue de sensibiliser chacun au tri sélectif et à la nécessité de rapporter les vieux pots usagers. Au total, 500 collectivités, 620 entreprises partenaires et 2 400 déchetteries sur les 4 200 que compte la France jouent le jeu. Sur une période de sept mois près 3 000 agents de déchetterie seront formés. Sans oublier que 31 fabricants et 17 distributeurs participent, et cette année deux marques phare, Ripolin et Leroy Merlin,

sont venues se greffer à cette opération. A l'inverse des pays d'Amérique du nord comme au Québec par exemple, les peintures et autres produits collectés ne seront pas recyclés. « Nous sommes limités dans la capacité de recyclage par les règlements », précise Pierre Charlemagne. *L'ensemble des déchets diffus spécifiques est incinéré dans un four à des températures proches de 1 400 degrés, les mâchefers sont enfuis, et la chaleur des fours permet de produire de l'électricité ou sert à l'élaboration du ciment*.

Toujours dans cet esprit de protection de l'environnement, il existe un éco label européen. Il figure sur les peintures et les vernis qui garantissent un respect et une préservation de la nature. En plus de cette qualité, ces produits doivent, pour bénéficier de cette estampille, disposer d'un haut niveau de performance et d'une durabilité élevée. Les substances et les composés organiques volatils doivent être en quantité réduite par rapport aux autres produits proposés sur le marché. Plusieurs nouveautés bousculent un peu les fondamentaux de cet écolabel. D'abord la fusion entre la certification pour les peintures et celle pour les vernis. Originellement elles étaient bien distinctes. Ensuite les peintures anticorrosion et de façade rejoignent le champ d'application de l'écolabel européen. Les propriétés de résistance au frottement humide doivent être intégrées aux peintures décoratives murales. De plus les fournisseurs de matières premières, présentes dans les compositions et les recettes des peintures ont l'obligation de fournir des détails sur les substances. Enfin un critère supplémentaire sur les COV (composés organiques volatils) a été ajouté pour ne pas détériorer la qualité de l'air intérieur. Daw ou Sometor font partie des 38 fabricants en France qui disposent d'un certificat éco label européen. Au total deux mille produits sont certifiés, ce qui place la France en deuxième place derrière l'Italie au niveau européen.

Il existe par ailleurs d'autres chartes environnementales, notamment lancées par le gouvernement américain comme

